

ECOLE INTERNATIONALE DU SAVOIR LES EMERAUDES

MATERNELLE – PRIMAIRE

1. Tarifs (en francs CFA)

Toute inscription est effective après le versement du droit d'inscription et de la 1^{ère} avance sur scolarité et le dépôt des documents exigés.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

	De la PS à la GS (850.000 Fcfa)	Du CP au CM2 (1.350.000 Fcfa)
Frais d'inscription + 10% de la scolarité	150.000 Fcfa + 85.000 Fcfa	150.000 Fcfa + 135.000 Fcfa
1er versement Avant le 30 septembre 2025	191.250 Fcfa	303.750 Fcfa
2ème versement Avant le 30 novembre 2025	191.250 Fcfa	303.750 Fcfa
3ème versement Avant le 30 janvier 2026	191.250 Fcfa	303.750 Fcfa
4ème versement Avant le 30 avril 2026	191.250 Fcfa	303.750 Fcfa

Un calendrier de paiement par tranches mensuelles peut également être appliqué à condition que ledit calendrier fasse l'objet de validation par le Responsable Administratif et Financier et que la dernière tranche soit prévue au plus tard le 31 mars.

Une pénalité de 10% de majoration sur les frais dus est applicable au-delà de la date limite de paiement et après la 2ème lettre de rappel restée sans suite. En cas de non-respect du calendrier des paiements, le directeur se réserve le droit de prononcer une exclusion de classe.



2. Transport (facultatif) :

Tarif	Cocody / Deux-plateaux / Angré / Riviera / Bingerville **Pour les trajets en dehors de ces zones, un forfait vous sera donné selon la distance**
2 trajets (matin & soir)	➤ 550.000 F/An ➤ 58.000 F/Mois
1 trajet (matin ou soir)	➤ 400.000 F/An ➤ 48.000 F/Mois

3. Cantine

Tarif : 40.000fcfa/mois ou 350.000fcfa/an

Les jours de cantine : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



Merci de signaler toute allergie.

N.B : tout trimestre commencé est dû intégralement quel que soit le nombre de jours de classe.

4. Horaires

Les jours de classe : LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI

De : 7h 30 à 15h 00. **Attention : Les cours finissent à 12h tous les Mercredis**

5. Pièces à fournir

- 2 photos d'identité
- 1 photocopie des vaccins
- 1 fiche d'état civil ou extrait de naissance
- Le dernier bulletin scolaire de l'école d'origine
- La fiche d'inscription dûment remplie et signée par les parents
- La fiche médicale dûment remplie et signée par les parents
- Le contrat famille-école dûment remplie et signée par les parents

❖ Les cours d'anglais sont dispensés de la PS au CM2.

❖ Les cours d'informatique sont dispensés de la GS au CM2.